



BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
séance du 15 Mars 2018

Délibération N°BCA-2018-003
Portant attribution de subvention à l'association ZANTAK dans le cadre du projet de
« Avec Mafate FM, des Îlets en synergie »

Le Bureau du Conseil d'administration du Parc national de La Réunion,

- Vu le Code de l'Environnement, notamment ses articles L.331-4, L.331-15, R.331-23 et R.331-24,
- Vu le décret n°2007-296 du 5 mars 2007 créant le Parc national de La Réunion,
- Vu le décret n°2014 -49 du 21 janvier 2014 portant approbation de la Charte du parc national,
- Vu la délibération N° CA-2016-010 du Conseil d'administration relatif au cadre d'intervention de l'Établissement
- Vu la demande formulée par l'association ZANTAK en date du 08/02/18
- Vu la fiche de synthèse de demande de subvention N° 2018-047

Après en avoir valablement délibéré, décide à l'unanimité des membres du Bureau du Conseil d'administration présents ou représentés :

DÉCIDE

Article 1 :

D'attribuer une subvention d'un montant de 7 000 euros à l'association ZANTAK pour le projet d'amélioration d'un outil média radiophonique « Avec Mafate FM, des Îlets en synergie».

Article 2 :

Le Directeur de l'établissement public est chargé de l'exécution de la présente délibération qui entre en vigueur à la date de sa publication au recueil des actes administratifs du Parc national de La Réunion et fait l'objet des mesures de publicité prévues par l'article R.331-35 du code de l'environnement.

Fait à la Plaine-des-Palmistes,
Le 15 Mars 2018

Daniël GONTHIER

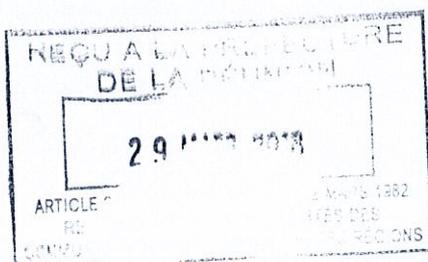
Président

Jean-Philippe DELORME

Directeur

Diffusion et publication :
Recueil des actes administratifs du Parc national de La Réunion
Affichage siège (2 mois)

Date de publication :	
Date d'affichage	
Date de retrait	



Fiche de synthèse – Demande de subvention 2018-047

Intitulé du projet	Avec Mafate FM, des Ilets en synergie	
Demandeur	Association ZANTAK – Radio ZANTAK	
Adresse	Ilet à Bourse 97429 La Possession	
Date de demande	08/02/2018 // complet	// non complet
Budget total du projet	Montant HT =	Montant TTC = 33779,44
Assujetti TVA	// Oui	// non
Subvention sollicitée	7000 €	20,7 %
<input checked="" type="checkbox"/> Première demande	// Renouvellement	// complément
Lieu de l'opération	Ilets de Bourse et Aurere à Mafate	
Descriptif du projet	<p>L'association ZANTAK, qui soutien déjà le projet de Radio installée à Ilet à Bourse depuis des années, fait le constat d'un cirque où ces dernières années le développement a toutefois été accompagné ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - de la persistance d'un isolement géographique - de la perte des solidarités sociales et économiques <p>Le projet a pour but de permettre, par la finalisation de l'installation technique existante à Bourse, et par l'installation d'une antenne relais à Aurere, d'augmenter les capacités de d'émission de la radio de Bourse vers les habitants de Mafate.</p> <p>Il s'agit également d'utiliser ce média pour participer, contribuer, par des émissions et temps d'antenne à</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser le recours à des pratiques mettant en œuvre des circuits courts, pour satisfaire des besoins primaires (alimentaires), secondaires (matériels) et tertiaires (services), cela par la diffusion de l'offre et de la demande - faire la promotion des valeurs de solidarité et de coopération contribuant à une restructuration du lien social - permettre la diffusion d'informations institutionnelles auprès des habitants du cirque. <p>En résumé, le projet vise, par le moyen de la diffusion d'émissions par et pour les mafatais, à contribuer au développement local du cirque, à recréer des liens entre les îlets, à développer une éducation citoyenne.</p>	
Liens avec le Plan d'action du Parc national	<p>Le projet est en lien avec deux des 4 priorités du plan d'action du projet d'établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer à l'aménagement et au développement économique : Mafate, Volcan et Portes de Parc - Produire, valoriser et diffuser la connaissance, sensibiliser 	
Intérêt pour le Parc national	<p>L'intérêt pour l'établissement public est l'amélioration d'un outil média radiophonique qui puisse être un vecteur de l'implication des résidents de Mafate, notamment par une bonne information relayée, à la démarche du Schéma des Ilets expérimental, à la connaissance des patrimoines du coeur habité ainsi qu'à toute démarche éco responsable et moins impactante.</p> <p>Cet outil a été mise en place il y a une dizaine d'année à Bourse par</p>	

	<p>l'association ZANTAK, afin d'obtenir sa fréquence/ autorisation d'émission à Cilaos.</p> <p>Cette opération est, en fait, un renforcement d'une radio existante à Bourse. L'outil existe donc depuis longtemps mais des éléments de bilan de son fonctionnement et de ce qu'elle a apporté concrètement ne sont pas indiqués dans la demande.</p>																																												
Partenaires	<p>L'association ZANTAK soutien depuis des années la Radio de Bourse, en lien avec l'association Vivre à Ilet à Bourse, qui a pu avec des fortunes diverses, la faire fonctionner. Elle a au moins pu fonctionner par intermittence et notamment l'année dernière, mais a rencontré des soucis d'énergie.</p> <p>Le présent projet de renforcement matériel et technique a été présenté au dispositif LEADER TER GAL Ouest, auquel il émarg dans la limite de la mesure plafonnée à 20 000 euros par projet.</p> <p>L'association prévoit un investissement en fonds propres à hauteur de 6 779,44 euros, avec une aide demandée au PNR à hauteur de 7 000 euros.</p>																																												
Plan de financement	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">CHARGES DIRECTES</th> <th colspan="2">RESSOURCES DIRECTES</th> </tr> <tr> <th>CHARGES</th> <th>MONTANT</th> <th>PRODUIT</th> <th>Montant</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Investissement matériel (Antenne, clavier, énergie, informatique)</td> <td>33779,44 €</td> <td>Fond Propres ZANTAK</td> <td>6 779,44 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Parc national De la Réunion</td> <td>7 000 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>GAL LEADER Ouest</td> <td>20 000 €</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>33 779,44 €</td> <td>Total Produits</td> <td>33 779,44 €</td> </tr> <tr> <th colspan="4">CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</th> </tr> <tr> <th>Emplois des contributions volontaires</th> <th>Montant</th> <th>Contributions volontaires</th> <th>Montant</th> </tr> <tr> <td>Personnel bénévole</td> <td>–</td> <td>Bénévolat</td> <td>–</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>–</td> <td>Total</td> <td>–</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>€</td> <td></td> <td>€</td> </tr> </tbody> </table>	CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES		CHARGES	MONTANT	PRODUIT	Montant	Investissement matériel (Antenne, clavier, énergie, informatique)	33779,44 €	Fond Propres ZANTAK	6 779,44 €			Parc national De la Réunion	7 000 €			GAL LEADER Ouest	20 000 €	Total	33 779,44 €	Total Produits	33 779,44 €	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES				Emplois des contributions volontaires	Montant	Contributions volontaires	Montant	Personnel bénévole	–	Bénévolat	–	Total	–	Total	–	TOTAL	€		€
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES																																											
CHARGES	MONTANT	PRODUIT	Montant																																										
Investissement matériel (Antenne, clavier, énergie, informatique)	33779,44 €	Fond Propres ZANTAK	6 779,44 €																																										
		Parc national De la Réunion	7 000 €																																										
		GAL LEADER Ouest	20 000 €																																										
Total	33 779,44 €	Total Produits	33 779,44 €																																										
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES																																													
Emplois des contributions volontaires	Montant	Contributions volontaires	Montant																																										
Personnel bénévole	–	Bénévolat	–																																										
Total	–	Total	–																																										
TOTAL	€		€																																										
Critères d'évaluations retenus	<p>Fréquence d'émission Nbre d'émissions faites avec partenaires publics Nbre d'îlets touchés par la diffusion Radio Evolution du Taux d'Audience en cœur habité Amélioration des moyens matériels dédiés à Mafate</p>																																												
Enjeux, mesures, objectifs relatifs à la charte du PNrun	<p>Ce projet est en cohérence avec les enjeux, mesures et actions de la charte suivants ;</p> <p>- Mesure 13,1 pour le cœur habité,</p> <p>Action 40 « Mettre en place une stratégie et une gouvernance innovantes pour le territoire » - Mettre progressivement en place et faire vivre une gouvernance du cœur habité associant les habitants des différents îlets et Développer les initiatives de structuration autour de problématiques ou de projets spécifiques, en identifiant le cœur habité comme territoire prioritaire</p> <p>Action 41 - « Maîtriser l'organisation spatiale des îlets » - Accompagner une implantation des installations et aménagement tenant compte des différentes contraintes (vie des habitants, circulation, risques, etc.) : réseaux d'eau, énergie, NTIC, .</p> <p>Action 42 - « Définir et mettre en œuvre une stratégie d'éco-territoire pour le cœur habité » - Favoriser la meilleure appropriation des patrimoines par la population</p>																																												

Imputation budgétaire	Pluriannuel <input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
	Si Pluriannuel précisez le calendrier prévisionnel de paiement :		
	Précisez :		
		Montant	Date prévisionnelle
	60 % acompte à verser	4 200 €	À la notification
20 % intermédiaire (sur présentation d'un rapport intermédiaire de réalisation)	1 400 €	31 Octobre 2018	
20 % solde (sur présentation du rapport final)	1 400 €	31 mars 2019	
Exercice	2018		
Organisation Budgétaire	SAADD		
Opération	4001 A		
Destination	3.5		
Analytique	Secteur Ouest (Mafate)		